

Avant de commencer.....

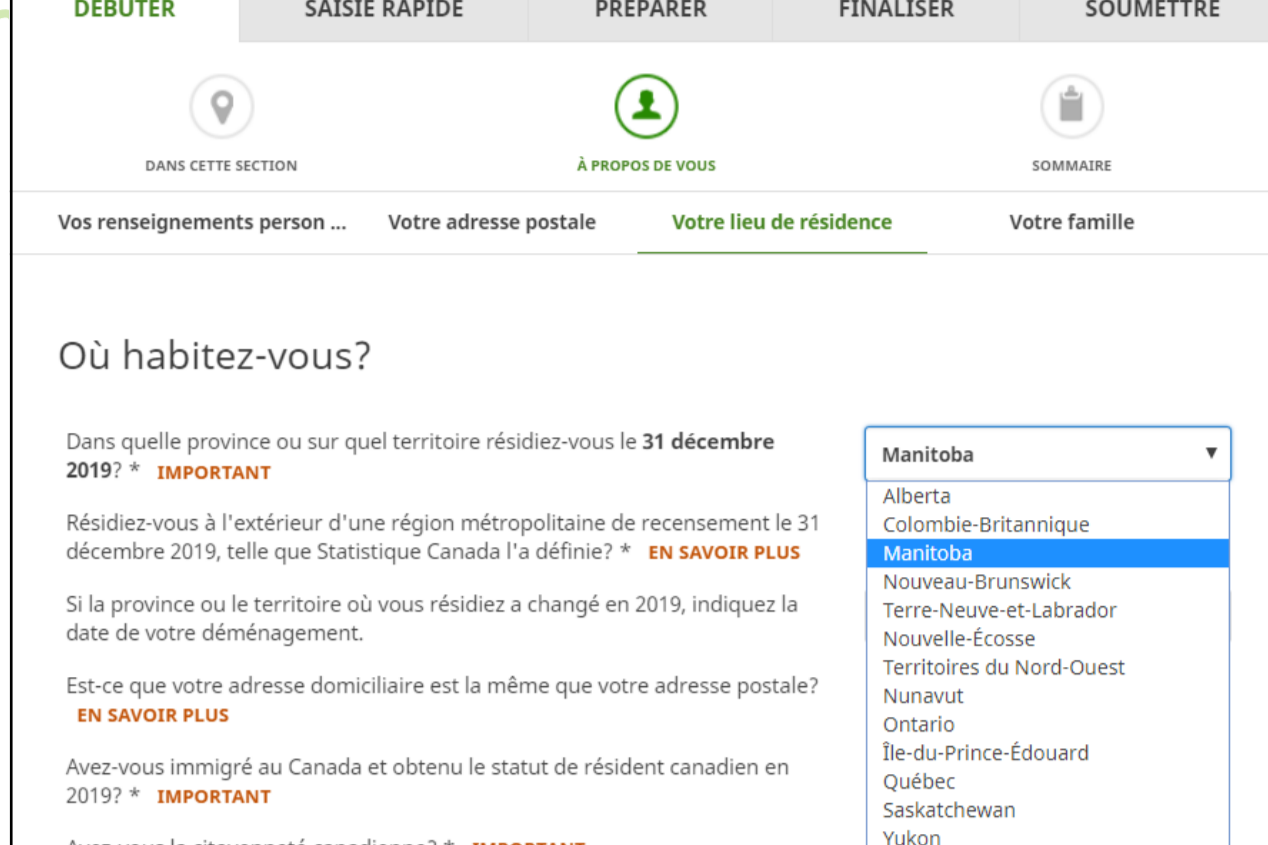
Gagnez du temps en important les données de vos déclarations précédentes. Si vous avez utilisé le logiciel d'impôt H&R Block pour produire vos déclarations de l'année passée, vous pouvez importer certaines des données qu'elles contenaient dans vos déclarations de 2019.



Importez vos données

Dites-nous où vous habitez.....

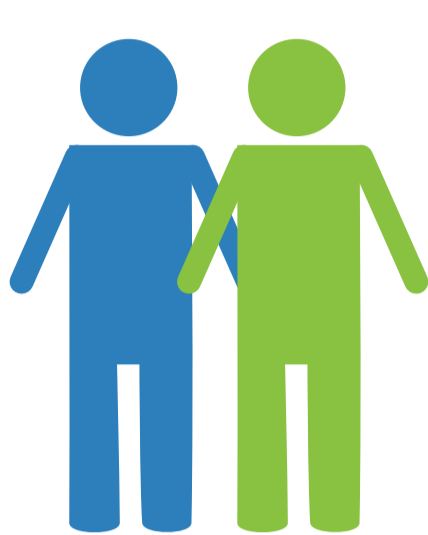
En nous indiquant où vous habitez au 31 décembre 2019, vous permettez au logiciel d'impôt d'afficher tous les crédits auxquels vous avez droit comme résident d'une province ou d'un territoire donné. Cette information sert également à calculer plusieurs crédits d'impôt provinciaux et territoriaux qui seront automatiquement demandés par le logiciel pour vous.



Maximisez vos déclarations : produisez vos déclarations ensemble

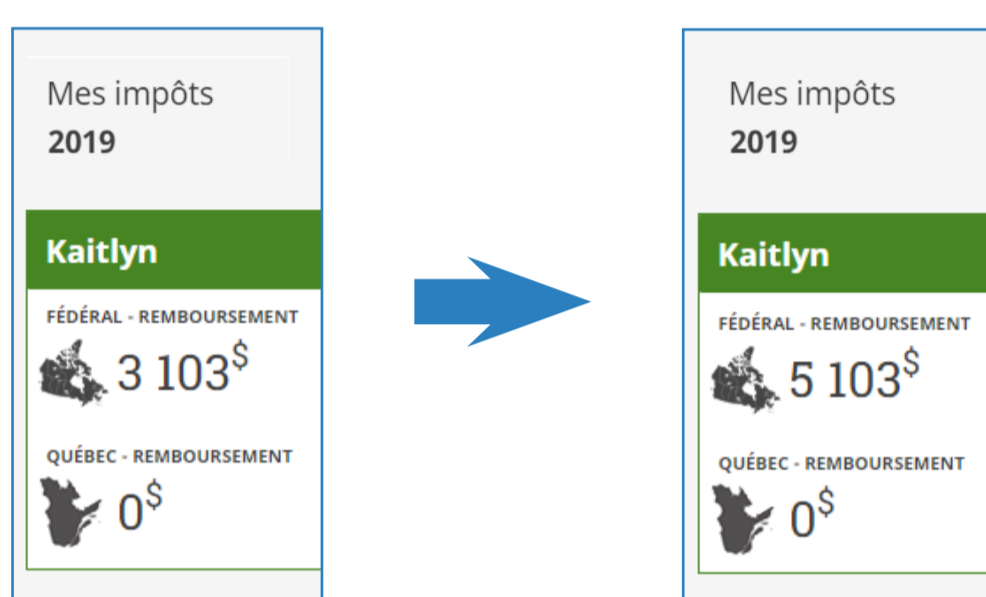
Si vous êtes marié ou vivez en union de fait, produisez vos déclarations et celles de votre partenaire ensemble afin de maximiser les crédits qu'il vous est possible de demander. La production conjointe facilitera également le transfert de montants entre vous et prendra moins de temps que si vous préparez vos déclarations et celles de votre conjoint(e) séparément.

Cliquez [ici](#) pour savoir pourquoi il est encore plus avantageux de produire vos déclarations conjointement.



Sachez où vous en êtes en tout temps

Gardez un œil sur le panneau de navigation gauche pendant que vous préparez vos déclarations. Notre logiciel vous indique le montant de votre remboursement (ou solde dû) en temps réel; vous pouvez donc voir l'incidence de tous les montants que vous entrez ou demandez dans vos déclarations. Non seulement cette fonctionnalité vous aide-t-elle à mieux comprendre l'effet de certaines données dans vos déclarations, mais en plus, vous ne serez pas totalement surpris lorsque viendra le moment de soumettre vos déclarations à l'Agence du revenu du Canada (ARC) ou Revenu Québec.



Sachez où trouver de l'aide lorsque vous en avez besoin

Tous les utilisateurs du logiciel d'impôt H&R Block ont accès à notre [Centre d'aide en ligne](#). Il comprend une foule d'articles sur l'impôt, des FAQ et d'autres informations utiles afin de rendre votre expérience la plus agréable possible lors de la préparation de vos déclarations de revenus. Vous pouvez accéder au Centre d'aide en ligne de nombreuses façons lors de la préparation de vos déclarations.

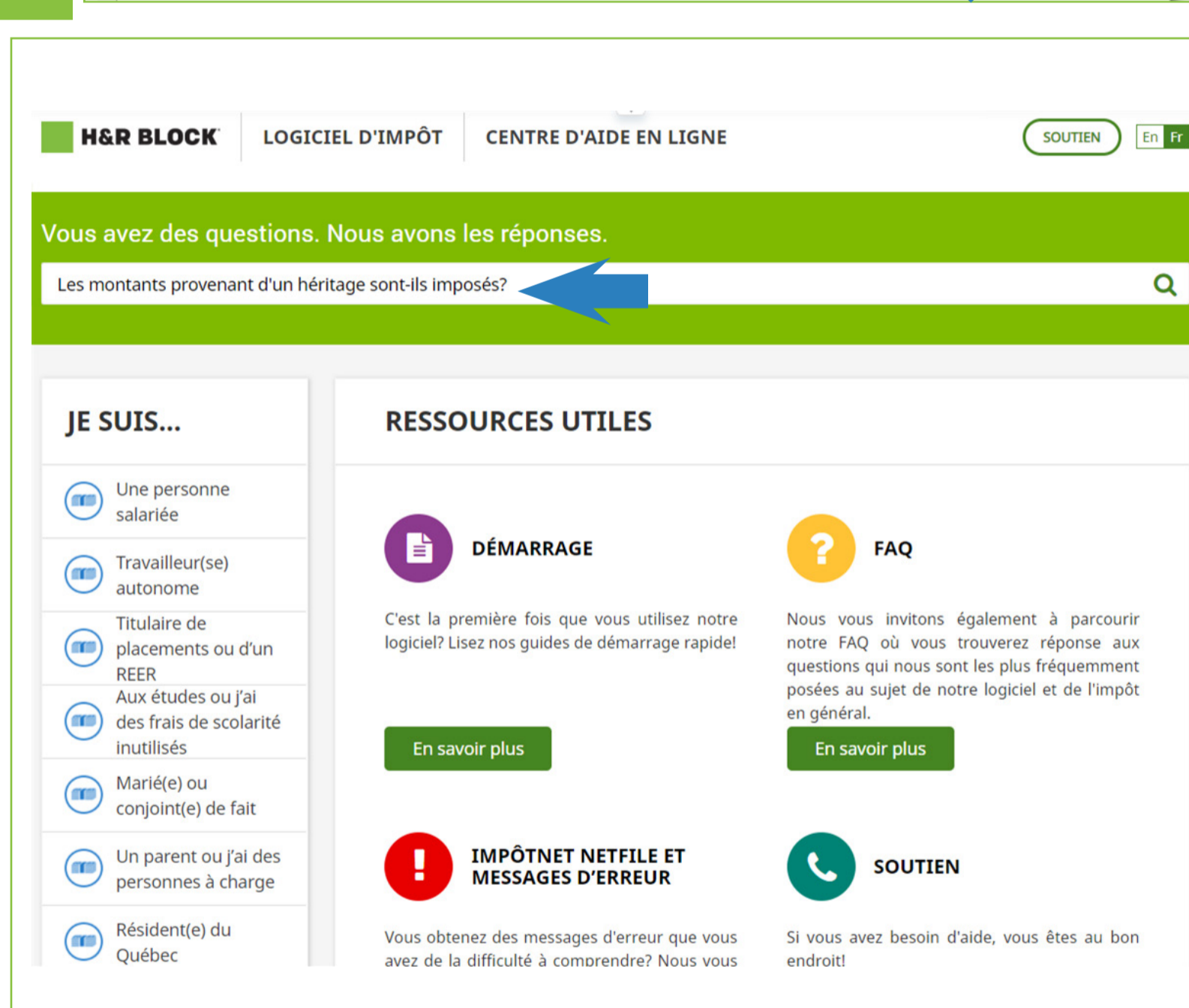
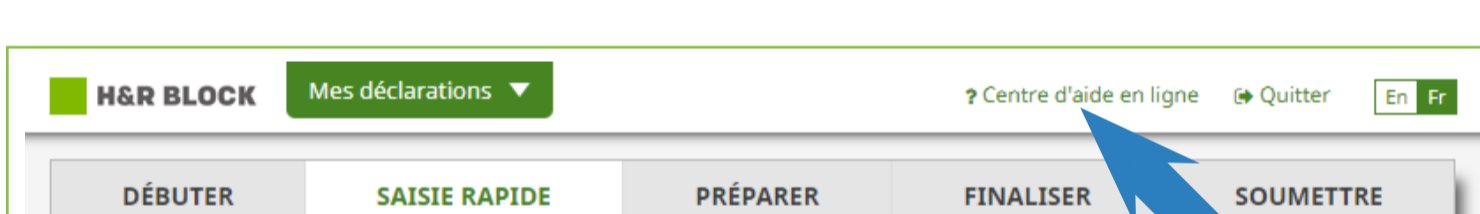
Ainsi, supposons que vous êtes sur une page et que vous ne savez pas quels renseignements vous devez entrer. Vous pouvez alors cliquer sur un lien **BESOIN D'AIDE** pour obtenir de l'aide au sujet de cette page ou, encore, cliquer sur un lien **EN SAVOIR PLUS** pour obtenir des renseignements sur un champ de saisie spécifique. Chacun de ces liens vous guidera vers les ressources applicables du Centre d'aide en ligne.

1



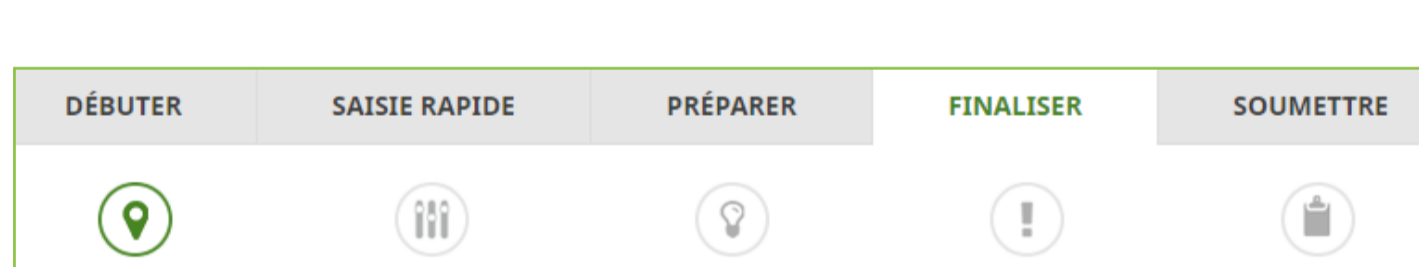
Si aucun lien **EN SAVOIR PLUS** n'est disponible, vous pouvez cliquer sur le lien **Centre d'aide en ligne** situé en haut de votre écran. Ce lien vous dirige directement à la page d'accueil du Centre d'aide en ligne, où vous pouvez effectuer une recherche sur n'importe quel sujet concernant l'impôt ou cliquer sur l'une des catégories disponibles :

2



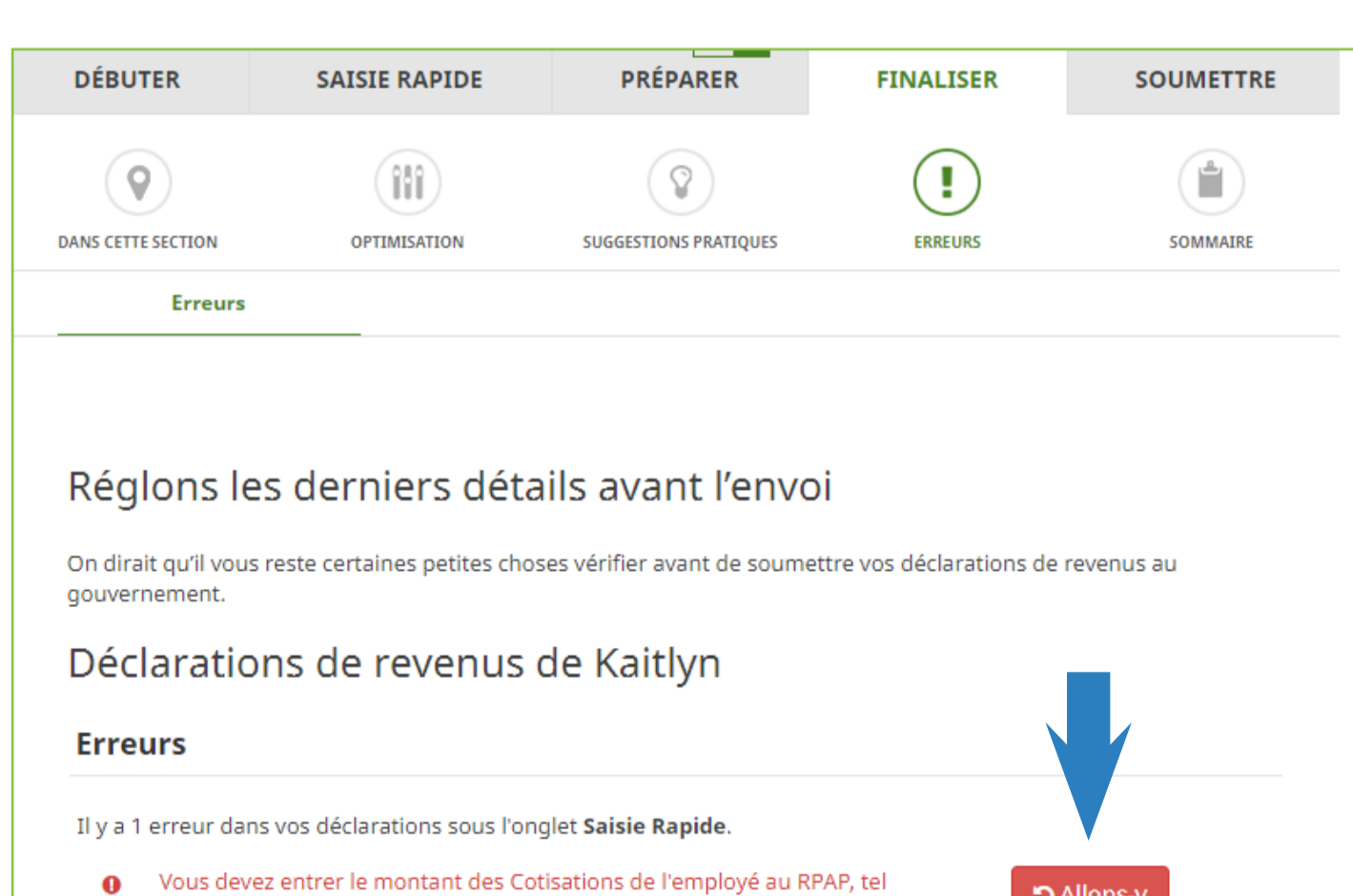
Optimisez vos déclarations

Lorsque vous atteignez l'onglet **FINALISER**, nous vous aidons à optimiser vos déclarations en vous indiquant les crédits d'impôt que vous avez demandés, les crédits que vous pouvez encore demander, les montants que vous ou votre conjoint(e) pouvez demander et les montants que vous pouvez transférer d'une personne à l'autre. Nous vous indiquons aussi les montants qui peuvent être reportés à une année d'imposition future.



Réviser vos déclarations et corrigez les erreurs

Nous vous aidons non seulement à corriger les erreurs de mesure que vous préparez et vous effectuons aussi la dernière vérification avant que vous les produisiez afin d'y déceler toutes les erreurs et les omissions qui pourraient encore se y trouver. Cliquez simplement sur le bouton **Allons-y** de la page **ERREURS** et vous serez dirigé directement à l'erreur :



Conseil : si vous n'êtes pas certain comment vous pouvez corriger une erreur, essayez de rechercher le numéro de code de l'erreur (par exemple, **code d'erreur 327**), dans le Centre d'aide en ligne.

Services optionnels

Avant de produire vos déclarations de revenus, songez à utiliser l'un de [nos services optionnels](#) pour avoir l'esprit en paix.

- Révision par un expert** : L'un de nos experts en impôt passera en revue vos déclarations de 2019, répondra à vos questions et cherchera des moyens de maximiser le montant de votre remboursement ou de réduire votre impôt à payer.
- Protection en cas de vérification** : Si vous faites l'objet d'une vérification par l'ARC ou Revenu Québec, l'un de nos experts en impôt vous guidera tout au long du processus et passera en revue toutes les communications qui vous seront envoyées par l'une ou l'autre de ces agences.
- Stockage des déclarations** : Nous conserverons une copie de vos déclarations de revenus de 2019 pendant 7 ans sur nos serveurs sécuritaires, de sorte que vous puissiez y avoir accès au moment où vous en aurez besoin.

Pour avoir accès à encore plus de fonctionnalités, songez à passer aux forfaits **ASSISTANCE** ou **PROTECTION**. Pour en savoir plus, consultez les [articles dans notre Centre d'aide en ligne](#).